

But et objectif

D'une manière générale, le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) du gouvernement fédéral a pour but d'augmenter la prospérité du Canada et sa compétitivité sur les marchés internationaux.

Le PDME est la pierre angulaire de la politique de stimulation du commerce international du gouvernement du Canada. Depuis sa création, en 1971, le PDME a aidé plus de 25 000 entreprises canadiennes à vendre pour plus de 11,5 milliards de dollars de produits et de services à l'étranger. On estime ainsi à 250 000 années personnes les emplois créés par ces ventes.

Plus précisément, l'objectif du PDME est d'augmenter les ventes à l'exportation de biens et services canadiens en couvrant une partie des coûts que les sociétés ne pourraient ou ne voudraient pas engager seules, et donc en réduisant les risques liés à la pénétration d'un marché étranger.

Établissant une relation de partenariat entre le gouvernement et l'entreprise, le programme permet à cette dernière de prendre le temps d'étudier en détail son marché cible. De plus, il est conçu pour être adapté facilement aux changements qui surviennent dans les conditions des marchés.

STRUCTURE

Le programme comporte quatre grands volets : Stratégie de développement des marchés (SDM), Entreprises novices à l'exportation, Soumissions pour projets d'immobilisations et Activités des associations commerciales.

Élément clé du programme, la SDM aidera les sociétés qui souhaitent pénétrer un marché étranger à élaborer un plan de commercialisation simple. Conçue plus précisément pour les petites entreprises, tant pour celles qui ont déjà exporté que pour les novices à l'exportation, elle partagera avec le secteur privé les risques de ses initiatives de commercialisation à l'étranger.

Le PDME aidera aussi les entreprises qui sont novices à l'exportation en leur permettant de se lancer sur les marchés d'exportation sans avoir à assumer une charge financière excessive.

Le volet Soumissions pour projets d'immobilisations du PDME aide les sociétés canadiennes à soumissionner pour des grands projets d'immobilisations à l'extérieur du Canada en assumant une partie des coûts associés à la préparation de soumissions ou de propositions en vue de la signature d'un marché.

La composante Activités des associations commerciales vise à appuyer les stratégies de développement des marchés d'exportation des associations commerciales et industrielles satisfaisant les critères d'admissibilité du PDME.

